



APPEL A PROJETS 2017

Il comprend trois volets :

- un appel à projets sur les cinq axes de recherche de la MSH Paris Nord, p. 2-14
- un appel à projets commun Campus Condorcet – MSH Paris Nord « *Campus universitaires et territoires* », p. 15
- un appel à projets commun Institut du Genre – MSH Paris Nord « *Violence extrême, itinéraire de l'engagement djihadiste et genre* », p. 17

PREMIER VOLET

APPEL A PROJETS SUR LES CINQ AXES DE RECHERCHE DE LA MSH PARIS NORD



La Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est une unité de service et de recherche associant le CNRS et les universités Paris 8 et Paris 13. Elle est membre du Réseau National des MSH (GIS). Elle lance un appel annuel à projets sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes de recherche, sur la base des recommandations de son Conseil scientifique, en fonction des programmes antérieurs et au vu des priorités de la recherche aux plans national et international. Conformément à ses missions, la Maison vise, par cet appel, à susciter et à accompagner des projets d'un haut niveau scientifique répondant aux trois critères de l'interdisciplinarité, de l'interinstitutionnalité et de l'internationalité prescrits par la Charte du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme.

La MSH Paris Nord accueille ainsi à titre provisoire les équipes de chercheurs impliqués dans les projets qu'elle labellise. La MSH apporte un soutien dont l'utilité et l'efficacité sont unanimement reconnues par les équipes qui en bénéficient. Ce soutien comprend notamment l'accueil dans les locaux de manifestations scientifiques et différentes aides : à la gestion comptable, à la publication, à la communication, à l'organisation (colloques, séminaires, journées d'étude), à la documentation, à l'archivage et à la valorisation, mais aussi au partenariat avec des entreprises et milieux professionnels (se reporter à l'annexe)

Les crédits structurels dont dispose la MSH ne lui permettent d'apporter qu'un soutien financier modeste, destiné à compléter des ressources principales dont les porteurs de projet retenus doivent mentionner le montant approximatif dans la demande. Le soutien financier de la MSH Paris Nord est destiné aux frais de déplacement et de mission, à l'achat de petits matériels et de documentation et aux dépenses de fonctionnement. Il ne s'agit pas de se substituer aux financements ordinaires de la recherche.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse à tous les chercheurs, quels que soient le statut, le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique (en France ou à l'étranger) qui sont les leur, du moment qu'ils relèvent d'une structure susceptible d'être reconnue par la MSH. Une attention particulière sera portée aux projets des jeunes chercheurs et des doctorants.

Les projets s'inscrivent dans les axes « Industries de la culture & Arts », « Corps, Santé & Société », « Mondialisation, Régulation, Innovation », « Penser la ville contemporaine » et « Archives numériques et audiovisuelles ». Ils peuvent intéresser simultanément plusieurs axes et/ou plusieurs thèmes dans l'un de ces axes.

Les porteurs de projet sont invités à mettre en valeur la dimension originale de leur proposition. Indispensables sont, à cet égard, un état de l'art, et la référence aux équipes et programmes relevant de leur orientation, en France et à l'étranger.

Quatre conditions déterminent l'éligibilité des projets :

- leur adéquation aux axes et thèmes de la MSH Paris Nord ;
- leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale. Les projets présentés par des chercheurs relevant d'une même équipe et/ou appartenant à une seule discipline, ne seront pas pris en compte. L'internationalité suppose la participation d'un ou de plusieurs chercheurs localisés hors de France ;
- un état précis du champ scientifique concerné mettant *a contrario* en valeur l'originalité et les apports potentiels de la recherche envisagée ;
- la mention des échéances et la justification du calendrier de travail.

Modalités

Les chercheurs souhaitant soumettre un projet sont invités, dans un premier temps, à prendre contact le plus tôt possible avec le ou les coordonnateurs du ou des thèmes auxquels ils comptent se rattacher, afin d'examiner avec eux la pertinence de leur projet par rapport aux priorités de la MSH Paris Nord et par rapport au(x) thème(s). Les coordonnateurs de thèmes s'assureront du respect des conditions d'éligibilité et apposeront leur visa sur le projet définitif.

Dans un deuxième temps, les chercheurs transmettront le projet définitif en version électronique au (x) coordonnateur (x) du/des thème (s) concerné (s) ainsi qu'au (x) coordonnateur (s) de/des axe(s) et à la chargée des programmes scientifiques au plus tard **le 15 septembre 2017**.

La liste des coordonnateurs avec leur adresse mail est présentée en page 14.

Ces projets seront soumis au Conseil scientifique. Les décisions seront transmises aux porteurs de projet fin décembre 2017. Les porteurs de projet seront conviés à une réunion d'accueil fin janvier 2017 au cours de laquelle ils pourront présenter leur recherche et connaître dans le détail les services proposés par la MSH Paris Nord.

Le soutien de la MSH Paris Nord est compté en année civile. Si le projet est prévu sur deux ans (durée maximale), le porteur devra déposer une demande de renouvellement au terme de la première année, dans laquelle il précisera les actions accomplies la première année, les objectifs de l'année de renouvellement et les crédits demandés.

ORIENTATIONS DE L'APPEL À PROJETS

La MSH Paris Nord inscrit son action dans la dynamique du territoire nord francilien, celle d'un territoire créatif dominé par les industries numériques et culturelles, et d'un territoire marqué par les inégalités sociales, les tensions urbaines et le chômage.

Ce territoire est aujourd'hui celui de grands projets aux ambitions nationales et internationales comme le Campus Condorcet. Il s'engage avec les collectivités territoriales, les entreprises et grâce au soutien de plusieurs ministères dans une démarche expérimentale d'économie collaborative dont l'adossement recherche sera assuré par une Chaire interdisciplinaire localisée à la MSH Paris Nord.

C'est pourquoi la MSH Paris Nord entend impulser l'émergence de problématiques et méthodologies originales renouvelant objets, approches et paradigmes dans ces domaines, notamment avec les objectifs suivants :

- Promouvoir, dans le nord et nord-est francilien un pôle de débats, de réflexion et de construction collaborative de savoirs avec tous les acteurs confrontés aux mutations politiques, culturelles, économiques et industrielles du territoire : collectivités territoriales, entreprises, associations, etc.
- Assurer à ces programmes, autant que possible, une dimension forte de valorisation du savoir ainsi constitué en terme social, économique, culturel ou technologique.
- Développer les recherches-actions et les recherches collaboratives

Les projets qui s'inscriront dans les problématiques territoriales de la création, de l'économie collaborative et de la production de commun seront donc valorisés. Ces projets pourront être transversaux et associer les thèmes de plusieurs axes de l'appel.

AXE 1 : INDUSTRIES DE LA CULTURE ET ARTS

Les travaux conduits depuis le début des années 2000 au sein de cet axe ont porté sur les relations entre les industries culturelles et les arts. Il s'agit notamment d'étudier les conflits et les articulations entre les logiques de l'industrialisation culturelle qui a besoin des arts et fait commerce de leur production, et les arts qui, tout en trouvant des débouchés dans ces circuits de la production et de la diffusion culturelle, restent régis par des pratiques étrangères à celles des industries et marchés de la culture.

A. ENVIRONNEMENTS VIRTUELS ET CREATION

L'appel vise des projets où la création artistique expérimentale se développe en tant qu'activité de recherche dans un contexte interdisciplinaire associant arts, sciences et technologies numériques. Les propositions pourront porter sur des travaux concernant : la création artistique en tant qu'activité de recherche en science de l'art, sciences humaines, sciences de l'ingénieur ; la création artistique en tant que moyen de test, d'investigation, de démonstration sur le plan artistique, d'hypothèses, épreuves de vérité, retours d'usages, gain et partage de connaissances ; les méthodologies de la recherche création et/ou de la recherche-action en arts les approches contributives et/ou collaboratives, notamment en relation avec le territoire.

B. SOCIO-ECONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Les projets présentés pourront porter sur les spécificités et les dimensions industrielles des domaines de l'information, de la communication et de la culture, qui peuvent être cernés à partir d'une variété de perspectives. Les projets portant sur l'internationalisation et ceux envisageant la périphérie du système, qu'ils se présentent comme « indépendants », « alternatifs » ou autres, seront particulièrement bienvenus tout comme les projets abordant la question du « tournant créatif » et des plateformes numériques.

C. APPAREILS, ESTHETIQUES, ART ET INDUSTRIES

Pour l'année 2018, le thème privilégiera l'analyse de la notion d'appareil. Il s'agira d'approfondir la notion d'appareil esthétique en s'ouvrant particulièrement aux études théâtrales, en s'appuyant sur la déconstruction derridienne précisant ce qu'on peut entendre par « époques » de l'écriture, en ouvrant des recherches sur les rapports entre philosophie et littérature.

D. CREATION, PRATIQUES, PUBLIC

Le thème fédère des programmes visant à rendre compte, dans leur multiplicité, de modalités et processus propres aux pratiques performatives et spectaculaires dans les temps et les lieux les plus divers. Les programmes accueillis contribuent, par la théorisation des expériences pratiques, à une meilleure connaissance des « incarnations de l'imaginaire » de groupes ou communautés culturels du monde entier, y compris les expériences les plus proches, en veillant à lever les pièges de l'ethnocentrisme, à contextualiser chaque domaine, en repérant spécificités et interférences entre les cultures, en considérant les enjeux historiques, esthétiques, sociaux et politiques, ainsi que les conditions matérielles et économiques.

E. ANTHROPOLOGIE DE LA COMMUNICATION

Ce thème concerne la ou les manières de construire une épistémologie et une éthique de la relation à l'autre. Il implique une analyse interdisciplinaire de la construction des relations interindividuelles et/ou inter-groupales en fonction des types d'interactions (naturelles, chimiques, numériques, technologiques, didactiques, artistiques...) par définition posées comme multimodales. S'inscrivant dans un monde où les frontières entre réel et virtuel, nature et culture sont de plus en plus floues, les recherches accueillies peuvent également porter sur les modes de communication eux-mêmes : langues et langages, questions de genre, communications animales, outils technologiques (en particulier dans une perspective simondonnienne), etc. Le paradigme de la créativité reste au cœur de toutes ces recherches.

AXE 2 : CORPS, SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Les atteintes à la santé et au « corps » semblent devenues un des intolérables contemporains chez les Occidentaux. Tout environnement devient une menace souvent insidieuse, voire microscopique, dont les effets sur le psychisme peuvent même être soulignés. Professionnels, État, agents divers et chacun d'entre nous : les gardiens de l'intégrité corporelle se multiplient, incitant à une lecture du social au prisme du « biologique », de la « nature », du « corps » et dont la genèse mérite l'analyse. Pour autant, les inégalités sociales de santé perdurent : en témoigne le traitement différencié des maladies des puissants et des maladies professionnelles. Voilà qui fait plus que jamais du corps et de la santé un outil privilégié d'analyse du social.

A. CORPS ET SCIENCES SOCIALES

Les sciences sociales se trouvent confrontées à un phénomène croissant de rationalisation et de scientification de l'administration des corps, en particulier depuis la seconde moitié du xx^e siècle. Comment rendre raison de cette poussée de rationalisation des corps et des régimes de sensibilité ? Quels en sont les effets sur les agents sociaux demeurant confrontés à l'organicité « négative » – corps précaires, réfugiés, souffrants, malades, vieillissants, mourants, morts ? Et quelles sont les méthodes aujourd'hui heuristiques pour aider les sciences sociales à penser le somatique ?

B. CONSTRUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS MEDICAUX

Les lignes de recherche constitutives du thème sont : l'histoire des savoirs médicaux et des disciplines correspondantes (droit médical et des questions bioéthiques), la sociologie des enjeux des nouvelles techniques de dépistage des maladies (liées notamment à l'application des découvertes génomiques à la génétique), la sociologie des transferts de savoirs et de savoir-faire entre pays. L'accent sera mis, cette année, sur l'histoire des inégalités de santé, en particulier celles liées aux maladies professionnelles.

C. DIRE LA SANTE MENTALE AUJOURD'HUI

Ce thème analyse la genèse et le développement contemporain des catégories pour « dire la santé mentale aujourd'hui ». Elles s'inscrivent à la fois dans des pratiques, des institutions et des politiques publiques ayant à traiter ce qui est communément appelé les « troubles du lien social ». Comment circulent-elles et sont-elles utilisées au cœur de la pratique clinique quotidienne, des neurosciences, des approches classiques de la folie et des valorisations contemporaines du bonheur ?

D. BIOLOGISATION DU SOCIAL : DISCOURS ET PRATIQUES

Les neurosciences et la génétique, sciences en pleine expansion, marquent de plus en plus la sphère sociale. Dépistage des enfants « surdoués » ou présentant des « troubles du comportement », respect des « biorythmes » scolaires, émergence de la neuropsychiatrie, du neuro-marketing investissent l'éducation, la sécurité, l'économie, la communication, le sport... La « biologisation » des discours et leurs applications pratiques sont ici remis dans une perspective historique afin de dégager leur genèse et leur singularité par rapport à celles du passé.

E. CORPS ET POLITIQUE

Le rôle croissant occupé dans les sociétés contemporaines par les questions de santé publique appelle une analyse de leurs formes anciennes pour restituer les figures historiques et contemporaines du politique à travers le prisme de l'administration du corps et de la santé. On s'intéressera ici notamment à la santé des dirigeants politiques actuels et passés, mais aussi à la construction historique de la figure du médecin en tant qu'expert au service du pouvoir. On évoluera ici entre micro-histoire et réflexion sur le corps comme lieu d'inscription des inégalités et des rapports de force politiques, économiques et sociaux.

F. ESPACE, ENVIRONNEMENT ET SANTE

Au-delà des dimensions pathogènes des transformations environnementales, il s'agit ici de s'ouvrir aux questions de santé *stricto sensu* – accessibilité des structures de soin, santé au travail, refus vaccinal – et aux maladies chroniques. Une approche interdisciplinaire du triangle « espace, environnement, santé » sollicite certes la géographie mais aussi la sociologie, l'histoire, et d'autres disciplines des SHS comme des Sciences, Technologies et Santé (STS) dont les sciences du vivant et l'informatique.

AXE 3 : MONDIALISATION, RÉGULATION, INNOVATION

Centré sur les déterminants et les effets de la régulation des activités économiques et sociales dans le contexte de la globalisation, cet axe a vocation à accueillir toute réflexion combinant dimensions théoriques et empiriques sur les conditions de formation des nouvelles régulations et de réglementation des activités économiques et sociales ainsi que sur leurs effets. Globalisation et innovations technologiques, notamment sous l'impact de la révolution numérique, se traduisent simultanément par la nécessité de la définition de nouvelles formes de réglementation/régulation et par une difficulté croissante à en dessiner les contours. Une attention particulière est portée à la notion de « communs » qui peut enrichir et problématiser l'analyse traditionnelle de la formation des réglementations ou de la régulation financière et relancer la réflexion sur les entreprises et les organisations. Autour de la notion de « bien commun », c'est toute la réflexion sur les biens et les services publics qui se trouve remise sur le métier.

A. LE DROIT A L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Droit a par définition pour objectif d'assurer la paix sociale et de servir un idéal de justice fondé, dans une tradition occidentale du Droit, sur des valeurs humanistes de liberté, de responsabilité, de protection du faible. Ancré dans l'histoire d'une nation ou d'un Etat, le Droit est également une technique précise qui renvoie à des méthodes de raisonnement éprouvées par les gens de justice. Le sens du Droit est indissociablement lié au fait qu'il est le fruit d'une pensée construite au fil du temps par l'Homme et au service de l'Homme suivant des traditions juridiques différentes selon les Etats. Les catégories juridiques que sont la personne, les biens, le contrat, la propriété sont fondamentales, à tout le moins en Droit privé français. L'utilisation de la loi comme un instrument au service d'une politique économique libérale mondialisée est un fait avéré qui soulève de multiples interrogations. Aucun domaine ne semble pouvoir échapper à une conception marchande et individualiste de la société. L'essor des nouvelles technologies, objets d'une valorisation extrême dans le commerce mondial, est l'hypothèse de travail retenue dans ce thème. La priorité sera notamment mise sur des travaux qui interrogent les notions fondamentales que sont le Droit, la personne humaine, les biens, le contrat face à l'épreuve de la mondialisation et des nouvelles technologies ; des problématiques plus spécifiques seront envisagés tels que la formation des gens de justice et la transformation numérique, la justice et les autorités de régulation en lien avec le numérique, les droits des étudiants et la politique en matière numérique, l'humanisme du Droit et le numérique.

B. ENTREPRISES, INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS

Ce thème accueille des chercheurs désireux d'avancer dans la compréhension des formes organisationnelles majeures qui structurent nos sociétés, en mariant différentes approches : théories des organisations et approches institutionnelles, mais aussi approches sociologiques et juridiques. Une importance particulière sera accordée à l'analyse des processus d'innovations technologiques, organisationnelles, institutionnelles et sociales, en centrant la perspective sur les dimensions systémiques de ces processus. Le dénominateur commun des programmes accueillis dans ce thème consiste en l'examen des organisations à la fois en tant « qu'institutions », à ce titre, exprimant les systèmes de règles dans lesquelles elles opèrent, et en tant que productrices originales de règles, normes et conventions, à même de structurer la coordination entre acteurs. Les points suivants sont proposés à la réflexion et à la recherche : l'analyse des entreprises capitalistes en tant qu'organisations et institutions intégrant la conception actionnariale dans ses différents aspects, mais aussi la dimension d'intérêt public et le rôle des systèmes de représentation et d'évaluation ; l'analyse des groupements d'entreprises et de l'extension considérable de pratiques de filialisation et contractualisation ; l'analyse des formes d'organisation économique alternatives à la forme dominante dans le capitalisme ; les formes d'entreprise, les modalités de propriété et de contrôle dans les activités « fondées sur la connaissance » et l'économie d'Internet ; l'analyse des organisations publiques et organisations sans but lucratif.

C. DROITS DE PROPRIETE, DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET MARCHES

La construction sociale des marchés est analysée à la lumière des effets que les systèmes de propriété ont sur les conditions de la formation de ces marchés et de leur fonctionnement. Une attention particulière sera apportée aux propositions permettant de comprendre et d'analyser les conditions de la formation d'un (ou de plusieurs) marchés(s) spécifique(s) de la propriété intellectuelle et des brevets : méthodes d'évaluation des actifs intangibles que sont les titres de PI, identification des nouveaux acteurs gestionnaires et offreurs de titres de PI, nature des transactions auxquelles donne lieu la PI. Quelles sont les formes alternatives à la propriété privée exclusive ainsi qu'aux nouvelles formes de « communs » associées à ces alternatives : « communs urbains » logiciels libres, « creative commons » ? Il s'agit tout particulièrement d'éclairer la manière dont s'organisent et se partagent les droits de propriété ainsi que les modes de gouvernance et les « modèles économiques » qui en résultent dans les domaines de l'économie dite « collaborative ». Au-delà des communs au sens strict, une attention particulière sera également apportée à toutes les réflexions conduites autour de la notion de « bien commun » et aux tentatives de les doter d'un statut juridique. Ainsi les travaux portant sur l'école Italienne des « beni comuni », comme la réflexion visant à doter les villes de « chartes » concernant les biens communs font partie des priorités de ce thème.

D. FINANCE, MONDIALISATION ET PRODUCTION DES REGLES

Il s'agit ici d'analyser la production des règles internationales dans le contexte de la mondialisation financière et d'analyser le comportement des acteurs et institutions qui participent à l'élaboration de ces règles ou qui ont une influence importante sur leur élaboration. Parmi les objectifs de ces programmes, figurera l'étude des conditions d'émergence de ces règles (leur caractère exogène ou endogène), les interactions entre ces règles (leur complémentarité et leur hiérarchie), l'impact de ces règles sur les stratégies des acteurs. De même, seront étudiées les situations caractérisées par l'absence de règles (cas des paradis fiscaux). Les projets pourront également aborder la question d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales, dans la perspective d'une réforme de la régulation de la mondialisation, par exemple, visant à subordonner les règles commerciales aux droits fondamentaux dans les domaines politique, social et environnemental.

E. FLUX, ECHANGES ET INSTITUTIONS

Il s'agit d'étudier la dimension institutionnelle des échanges matériels et immatériels, humains et économiques, sociaux, culturels, scientifiques et technologique. Quelles sont les dynamiques qui en sont à l'origine et qui accompagnent leur développement ? À quelles contraintes ces échanges sont-ils soumis ? Comment des règles et institutions émergent-elles de ces échanges ou s'imposent-elles à eux de manière exogène ?

AXE 4 : PENSER LA VILLE CONTEMPORAINE

L'étude de la ville contemporaine dans la mondialisation met à l'épreuve les disciplines instituées et leurs paradigmes, et bouscule la constitution des savoirs. La division du travail se mondialise, les mobilisations urbaines prennent des formes inédites, la circulation des hommes, des idées, des biens et des savoirs transforment les territoires. Aussi, les questions nouvelles ainsi produites invitent-elles à dépasser les clivages disciplinaires, à prendre en compte à la fois le global et le local, et à inventer des méthodologies adaptées à des questions dont la composante éthique n'est pas absente, et à des échelles spatiales et temporelles elles-mêmes en mouvement.

Avec le capitalisme financier force est de constater que la ville est plus que jamais le produit du marché sans pour autant être réductible au marché. La notion de commun pourrait-elle permettre de dépasser le clivage entre production marchande/production sociale de l'espace urbain y compris dans la dimension politique des études urbaines ? Quelle est la part de l'économie collaborative ou contributive dans la construction de ces communs ? Des projets pourront s'inspirer des lignes problématiques de la chaire de recherche contributive accueillie à la MSH

Un accent particulier sera mis sur les projets collaboratifs associant chercheurs et acteurs de terrain dans l'analyse et la maîtrise des situations contemporaines.

A. MEMOIRE ET TERRITOIRES : REPRESENTATIONS, NARRATIONS, PATRIMONIALISATIONS

Dans un contexte global de mutations urbaines et d'accélération des temps sociaux, les modes de mise en mémoire permettent de comprendre les logiques de production, d'interprétation et de contestation des espaces habités. En effet, l'articulation entre mémoire et territoire saisit les processus, les acteurs, les enjeux et les effets d'héritage. Mettant en perspective la durée, les modalités de transmission, les obstacles comme les ruptures des processus de mise en mémoire, la formation des mémoires collectives et individuelles interroge la fabrique des identités et des légitimités, met en perspective les valeurs promues ou déqualifiées. La thématique se déploie selon quatre entrées complémentaires : espaces, lieux, territoires, acteurs, passeurs, transfuges, événements fondateurs, empêchements, manipulations.

B. VILLES DANS LA MONDIALISATION : CONFLITS ET SUBJECTIVITE

Comment aborder l'urbain en tenant compte de la multiplicité des positions, des acteurs, et de la diversification des flux financiers, commerciaux, migratoires, informationnels ? Échos des conflits de par le monde, manifestation des nouvelles voies des trafics et des échanges internationaux et interrégionaux, ces flux contribuent à refaçonner la gouvernance métropolitaine. Les villes métropolisées sont en effet le laboratoire privilégié des transformations des modes de gouvernement et de leurs contradictions : mise à distance des populations par la crise de la représentation, mais recherche de leur « participation » ; discrédit jeté sur les migrants, les pauvres, et les lieux qu'ils habitent (banlieues, favelas, bidonvilles) et gestion sécuritaire, voire militarisée, de la vie urbaine et de ses conflits. Seront privilégiés les projets abordant *les conflits urbains et les mobilisations visuelles*, la dimension religieuse des nouvelles solidarités et mobilisations urbaines et l'irruption de la guerre dans l'espace et la société urbaine.

C. LOGEMENT ET HABITAT : CRISE ET RECONFIGURATION DE LA PRODUCTION ET DES USAGES

Trois axes de réflexion permettant d'identifier les transformations et les permanences des parcs résidentiels et des modes d'habiter. La construction d'approches réellement comparatives est vivement encouragée. Le *premier axe s'intéressera à la notion de « crise du logement »*. On pourra s'interroger sur les acteurs, les experts, les organisations, les textes, qui sont porteurs d'un diagnostic de « crise ». Le second axe portera sur *l'analyse des reconfigurations des politiques* ayant prise sur le logement ou/et l'habiter en élargissant les perspectives temporelles et spatiales. Le troisième axe appelle à interroger la transformation des normes d'usage du côté des habitants et des usages, qu'elles soient induites par le marché et la « crise », ou qu'elles soient produites par les reconfigurations de la production immobilière. Les parcours résidentiels

seront de préférence abordés sous l'angle, peu mobilisé dans ce domaine, des normes et des usages, mettant en question la rigidité ou la flexibilité relative de l'offre de logement.

D. VILLE DURABLE : DEVENIR ET CRITIQUE

Comment le développement durable affecte-t-il la ville contemporaine ? Cette question peut s'énoncer à travers trois volets. Le premier s'intéresse aux relations ville/environnement et aux marges urbaines. Il intègre la question des risques naturels dans la planification, de la préservation de vastes réserves « naturelles » aux portes des villes, des jardins et de l'agriculture urbaine et de leurs nouvelles formes. Le second s'interroge sur la place de l'industrie qui a été et demeure encore le grand moteur de l'urbanisation du monde. Les éco-activités et l'économie circulaire sont-elles des relais de croissance pour les villes occidentales. Leur intégration au sein de la ville est-il toujours aisé au regard, notamment, des nuisances ou du rejet et parfois même des peurs qu'elles suscitent auprès des populations ? Enfin, on s'intéressera aux articulations possibles entre la durabilité et les communs, par exemple au prisme de l'économie collaborative, des logiques de production de l'espace urbain à l'heure du capitalisme financier ou des logiques de séparatisme social qui interrogent la notion de commun.

AXE 5 : ARCHIVES NUMÉRIQUES & AUDIOVISUELLES DE LA RECHERCHE

Les projets accueillis concerneront d'une part les archives audiovisuelles produites ou mobilisées par la recherche en SHS, d'autre part les archives des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives, individuelles ou collectives réalisées en SHS. Ils s'inscriront dans le cadre de la dynamique engagée depuis plusieurs années par la TGIR Huma-Num, et du séminaire initié par le Consortium Archives des mondes contemporains dès 2014.

Au-delà du stockage et de la conservation, la mise en archives des données numériques de l'audiovisuel et de la recherche empirique pose des problèmes spécifiques : pléthore de la production audiovisuelle, variété des données empiriques, difficultés de l'archivage des bases de données, contraintes juridiques, éditorialisation, normalisation, conception des métadonnées, spécificité des usages et des emplois (analyses longitudinales, revisites des données). Le réseau National des MSH vient d'opérer une structuration de ses plateformes en réseaux spécialisés. Il est possible d'adosser les projets à « la Plateforme audiovisuelle en réseau intégré » constituée par la FMSH, la MMSH (Aix) et la MSH Paris Nord.

PRODUIRE ET STRUCTURER LES ARCHIVES

La bascule numérique, radicale, irréversible, rapide, déjoue désormais toute tentative de proroger le traitement de stocks accumulés déjà illisibles et inintelligibles en prolongeant des procédures déficientes et obsolètes. La numérisation du patrimoine n'est pas en soi une solution à la patrimonialisation du numérique. Les incertitudes sur la durée des supports imposent des stratégies complexes (renouvellement des supports, migrations indéterminées des fichiers) et balisent une archivistique du risque. Toutefois, les problèmes ne sont par essence ni numériques ni techniques (incertitudes sur la durée des supports, normes, formats, etc.), mais intellectuels et épistémologiques, et surtout politiques et économiques. Seront donc labellisés et soutenus les projets qui visent à :

1) Créer des dispositifs qui garantissent la stabilité des données, leur intelligibilité, leur authenticité et la traçabilité technique de leur reproduction. Ces dispositifs devront donc mobiliser des questions techniques (formats, métadonnées, etc.), juridiques (anonymisation, CNIL, etc.) et pragmatiques qui visent à assurer la lisibilité durable des données ;

2) Créer les conditions intellectuelles pour maintenir l'interopérabilité scientifique et intellectuelle des données en archivant les « traditions herméneutiques » et les connaissances que ces données ont contribué à produire et qui visent à assurer l'intelligibilité intellectuelle durable des données.

Seront valorisés plus particulièrement les projets visant à :

- Organiser la collaboration entre les différents acteurs concernés ;
- Contribuer au développement des nouvelles formes de critique documentaire (diplomatique) ;
- Développer de nouvelles méthodologies de traitement, d'analyse, de visualisation des archives issues de la recherche.

| Axes | Thèmes | NOM, Prénom | mail |
|---|--|---|--|
| Axe 1 Industries de la culture et arts | coordonnateur | BOUQUILLION Philippe | p.bouquillion@free.fr |
| | Thème A : Environnements virtuels et création | SEDES Anne | anne.sedes@mshparisnord.fr |
| | Thème B : Socio-économie de la culture et de la communication | BOUQUILLION Philippe MATTELART Tristan | p.bouquillion@free.fr tristan.mattelart@univ-paris8.fr |
| | Thème C : Appareils, esthétiques, arts et industries | DEOTTE Jean Louis RAMOND Charles RIEBER Audrey | jideotte@club-internet.fr charles.ramond@univ-paris8.fr rieber.audrey@gmail.com |
| | Thème D : Création, pratiques, public | DUSIGNE Jean François POLIAKOV Stéphane VALLET Cécile | jean-francois.dusigne@orange.fr stepoliakov@hotmail.com cecile.vallet@univ-paris13.fr |
| | Thème E : Anthropologie de la communication | CHAPOUTHIER Georges FRACCHIOLA Béatrice | georges.chapouthier@upmc.fr beatrice.fracchiolla@mshparisnord.fr |
| Axe 2 Corps, Santé et société | coordonnatrice | MEMMI Dominique | dominique.memmi@cns.fr |
| | Thème A : Corps et sciences sociales | RAVENEAU Gilles | gilles.raveneau@mae.u-paris10.fr |
| | Thème B : Construction et diffusion des savoirs médicaux | BELMAS Elisabeth | elisabeth.belmas@wanadoo.fr |
| | Thème C : Dire la santé mentale aujourd'hui | LEZE Samuel | samuel.leze@ens-lyon.fr |
| | Thème D : La biologisation du social | LEMERLE Sébastien REYNAUD-PALIGOT Carole | sebastien.lemerle@u-paris10.fr c.reynaud-paligot@orange.fr |
| | Thème E : Corps et politique | PEREZ Stanis TAIEB Emmanuel | stanis.perez@mshparisnord.fr emmanuel.taieb@iep-grenoble.fr |
| | Thème F : Espace, environnement et santé | GODARD Vincent | vgodard@univ-paris8.fr |

| | | | |
|---|--|---|--|
| Axe 3 Mondialisation, régulations, innovations | coordonnateurs | CORIAT Benjamin DURAND Cédric | coriat@club-internet.fr cdurand@ehess.fr |
| | Thème A : Le droit à l'épreuve de la mondialisation et des nouvelles technologies | BLOUD-REY Céline | celine.bloudrey@bbox.fr |
| | Thème B : Entreprises, institutions et organisation | BIONDI Yuri WEINSTEIN Olivier | yuri.biondi@free.fr olivier.weinstein@wanadoo.fr |
| | Thème C : Droits de propriété, droit de propriété intellectuelle et marchés | CORIAT Benjamin ORSI Fabienne | coriat@club-internet.fr fabienne.orsi@ird.fr |
| | Thème D : Finances, mondialisation et production de règles | AUVRAY Tristan JEFFERS Esther | tristan.auvray@univ-paris13.fr esther.jeffers@univ-paris8.fr |
| | Thème E : Flux, échanges et institutions | SOUAM Said TALAHITE Fatiha | said.souam@ensae.fr talahite.fatiha@cncrs.fr |
| Axe 4 Penser la ville contemporaine | Coordonnatrice | LEVY-VROELANT Claire | clevyvroelant@gmail.com |
| | Thème A : Mémoire et territoires : représentations, narrations, patrimonialisations | BARRERE Céline | barrerec64@hotmail.com |
| | Thème B : La ville dans la mondialisation : conflits et subjectivités | BERTHO Alain CASCIARRI Barbara DEBOULET Agnès | alain.bertho@mshparisnord.fr barbara.casciarri@uni-paris8.fr agnesdeboulet@wanadoo.fr |
| | Thème C : Logement et habitat : crise et reconfiguration de la production et des usages | FJALKOW Yankel | fjalkow.yankel@gmail.com |
| | Thème D : Ville durable : mémoire, devenir et critique | LEBEAU Boris MONTAGNE-VILLETTE Solange | borislebeau@hotmail.fr Solange.Villette@orange.fr |
| Axe 5 Archives numériques et audiovisuelles | Coordonnateurs | DESHAYES Patrick MÜLLER Bertrand | pat.deshayes@wanadoo.fr bertrand.muller@unige.ch |

DEUXIEME VOLET

APPEL A PROJETS COMMUN CAMPUS CONDORCET-MSH PARIS NORD



CAMPUS 
CONDORCET

Campus universitaires et territoires

Destiné à devenir l'un des principaux pôles de recherche en sciences humaines et sociales à l'échelle internationale, le Campus Condorcet se développera sur deux sites : à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et à la Porte de la Chapelle (Paris). Lancé dans le cadre de l'Opération Campus par dix établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche (CNRS, EHESS, ENC, EPHE, FMSH, INED, et les Universités Paris 1, Paris 3, Paris 8 et Paris 13), le campus accueillera à partir de 2019 une centaine d'unités de recherche.

Le Campus Condorcet et la MSH Paris Nord financent en commun un appel à projets sur le thème « Campus universitaires et territoires ».

Conditions et modalités

Cet appel est ouvert du 15 juin au 15 septembre 2017. Les projets de recherche retenus seront financés sur l'année 2018 et pourront être renouvelés une fois.

Les projets proposés devront être interdisciplinaires et engager plusieurs institutions ou équipes de recherche. Chaque projet devra identifier un porteur et une équipe. Les projets doivent être originaux. Ils ne pourront donc pas être conjointement proposés comme réponse aux appels à projet propres du Campus Condorcet et de la MSH Paris Nord.

Ils seront expertisés conjointement par le Campus Condorcet et la MSH Paris Nord.

Ils seront financés à hauteur maximale de 3 500 euros.

Sont éligibles : les enquêtes originales, les séminaires, les ateliers thématiques, les tables rondes, les expositions, les restitutions audiovisuelles...

Orientations

Les projets pourront porter sur :

- la comparaison nationale et internationale de dynamiques territoriales portées par des implantations universitaires ;
- les attentes des acteurs institutionnels, des entreprises, des habitants et des salariés sur le territoire nord francilien (culture, services, transports, loisirs, vie sociale, etc.) vis-à-vis du monde universitaire ;
- les possibilités d'investissement de la communauté universitaire sur le territoire.

Pourront être plus spécifiquement analysées sur le territoire de Plaine Commune :

- les logiques à l'œuvre dans les politiques publiques locales de « territoire créatif » ;
- les potentialités ouvertes par la concentration sans égale au plan national d'entreprises du numérique et de l'image ;
- la proximité des pôles industriels et commerciaux du textile ouverts sur les marchés internationaux ;
- les dynamiques urbaines et sociales générées par la rénovation du quartier et son repeuplement.

TROISIEME VOLET

APPEL A PROJET COMMUN INSTITUT DU GENRE-MSH PARIS NORD



Violence extrême, itinéraire de l'engagement djihadiste et genre

Fondé en 2012 à l'initiative de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, l'Institut du Genre est un groupement d'intérêt scientifique (GIS) qui réunit une trentaine de partenaires institutionnels. S'appuyant sur des UMR (unités mixtes de recherches) et des équipes explicitement engagées dans la recherche sur le genre, il constitue un lieu de coordination, de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre et les sexualités.

L'Institut du genre et la MSH Paris Nord financent en commun un appel à projets sur le thème « Violence extrême, itinéraire de l'engagement djihadiste et genre ».

Conditions et modalités

Cet appel est ouvert du 15 juin au 15 septembre 2017. Les projets de recherche retenus seront financés sur l'année 2018 et pourront être renouvelés une fois.

Les projets proposés devront être interdisciplinaires et engager plusieurs institutions ou équipes de recherche. Chaque projet devra identifier un porteur et une équipe. Les projets doivent être originaux. Ils ne pourront donc pas être conjointement proposés comme réponse aux appels à projet propres de l'Institut du Genre et de la MSH Paris Nord.

Ils seront expertisés conjointement par l'Institut du Genre et la MSH Paris Nord.

Orientations

LES SHS A L'ÉPREUVE DU DJIHADISME

Depuis les attentats de 2015, nous savons qu'il est de la responsabilité partagée des chercheur.e.s et des actrices et acteurs sociaux de comprendre les racines et les itinéraires de cette violence meurtrière inédite dans ses formes et son ampleur. Des recherches ont été engagées et financées dans l'urgence. Elles révèlent l'ampleur du travail qui reste à faire et la mise à l'épreuve des sciences humaines et sociales dans la lecture de processus qui échappent bien souvent aux paradigmes et aux catégories habituels. Le succès même du mot « radicalisation », dont le sens reste pour le moins incertain, est à la mesure de notre difficulté à identifier les processus en cours.

LA NECESSITE DE L'ENQUETE

Au-delà de ceux qui sont passés à l'acte et de ceux qui ont été arrêtés à temps par les services de police, combien de candidates et candidats potentiels ? Quelles sont les logiques du basculement et de

l'engagement djihadistes ? Diffèrent-elles des processus déjà analysés par les travaux sur les autres formes de violences politiques ? Partant de l'hypothèse selon laquelle ces passages à l'acte trouvent leurs racines dans les fractures de la société française elle-même, un accent sera mis sur les enquêtes de terrain, les recherches-actions avec les professionnels de l'éducation et de la prévention et les comparaisons internationales. Les comparaisons internationales et la mise en perspective avec les apports des sciences humaines et sociales seraient pertinentes.

LA QUESTION DU GENRE

Prévenir et comprendre, comprendre pour prévenir : la mobilisation des chercheurs et des acteurs ne peut pas s'abstenir d'une lecture et d'une problématique de genre au cœur de la violence extrême, de ses mobiles et de son organisation. En effet, si la participation de femmes, parfois de très jeunes filles, interpelle davantage que celle des hommes, ne faut-il pas aussi s'interroger sur les stéréotypes à l'œuvre dans cet étonnement ? Tous les stéréotypes de genre mobilisés dans ces engagements extrêmes doivent être interrogés et analysés. Ces itinéraires, leurs réceptions questionnent frontalement les sciences humaines et sociales. Les projets de recherche qui s'y attacheront seront privilégiés.